

Le suivi de l'élève

« Donnez-leur envie de bien faire et vous aurez tout gagné. » C'est à partir de cette maxime que le travail de suivi de l'élève peut se mettre en place, et ce quels que soient les niveaux et les besoins. Il faut en effet par ce suivi tenter de mettre en avant le meilleur de chaque jeune, afin qu'il puisse s'épanouir au sein de l'établissement comme dans sa vie quotidienne.

Le travail sur l'orientation fait partie intégrante de ce suivi : en collège ou au lycée, les élèves et les familles peuvent avoir besoin d'être informés, encadrés voire même rassurés pour certains. Il n'est pas en effet toujours évident de trouver exactement ce que l'on cherche et les démarches peuvent paraître compliquées pour certains. Mon travail consiste donc, en lien étroit avec le Professeur Principal, à aider ceux qui le souhaitent dans leurs recherches, essentiellement en fin de 3^{ème}, et aussi au cours de la 2^{nde} pour ceux qui veulent changer de voie pour se diriger vers un lycée professionnel ou technologique par exemple.

Ce suivi au niveau de l'orientation passe évidemment aussi par la gestion de l'Admission Post-Bac pour les élèves de Terminale. Il est important de suivre de façon précise toutes les étapes de cette procédure : les inscriptions, le choix des vœux, l'aide éventuelle pour les ordonner... Ne pas respecter les dates peut déboucher sur une impasse, privant l'élève de l'orientation souhaitée après son bac. Nous nous devons de les accompagner afin d'éviter cela.



Un autre aspect de ce suivi passe par l'accompagnement des « Élèves à Besoins Éducatifs Particuliers ». Un certain nombre de nos élèves possède un dossier MDPH, ce qui entraîne un suivi plus particulier avec notamment la mise en place d'une Équipe de Suivi de la Scolarité (ESS). A raison d'une fois par an au minimum, celle-ci réunit parents, élève concerné, enseignant, enseignant référent et éventuellement éducateur lorsque l'élève a un suivi par un service d'accompagnement (SESSAD par exemple). Au cours de cette réunion, un point est fait de la scolarité, les aménagements à mettre en place ou ceux qui existent déjà, pour envisager sereinement la suite de la scolarité de l'élève.

De plus en plus d'élèves sont concernés, qu'ils soient scolarisés dans le Dispositif Aménagé ou dans une classe traditionnelle. Là encore, il est important de leur donner les moyens de bien faire, afin que, malgré leurs difficultés, leurs besoins particuliers, ils aient les meilleures conditions possibles pour leur scolarité et ainsi pouvoir s'orienter pendant les années de collège ou à la fin de celui-ci avec tous les outils nécessaires.

